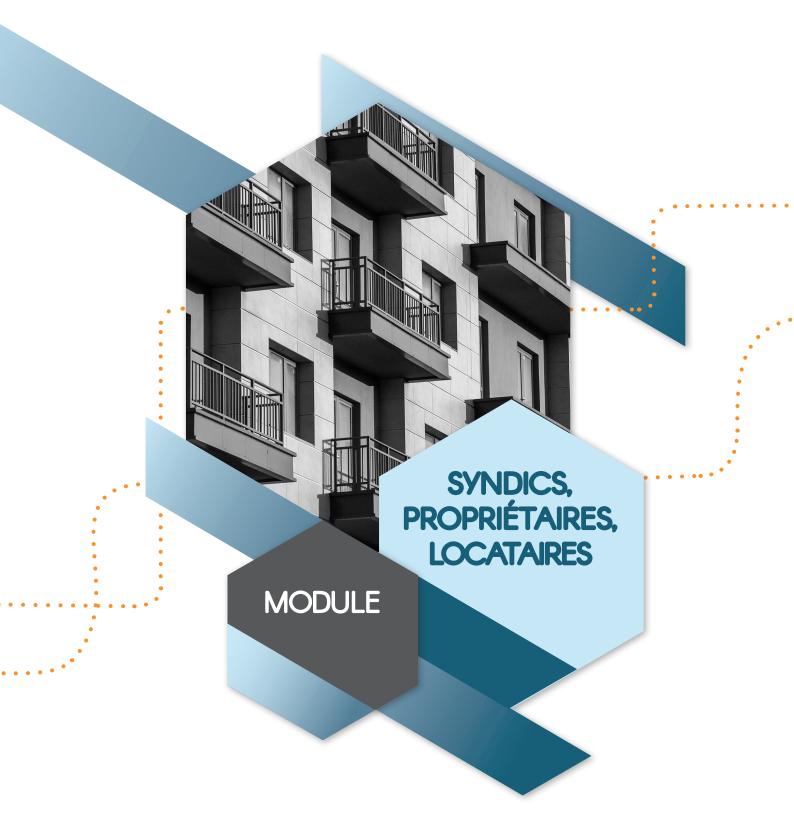
codial



GÉREZ LES LIEUX ET LES TIERSPOUR SIMPLIFIER VOS INTERVENTIONS

Syndics, propriétaires, locataires

À QUI EST-CE DESTINÉ?

Ce module est destiné aux entreprises qui assurent des opérations d'entretien ou de maintenance dans des locaux gérés par des syndics ou un ensemble de copropriétaires.

POUR QUOI FAIRE?

L'objectif de ce module est de gérer des contacts et des lieux pour faciliter les interventions dans les bâtiments d'habitation/professionnel et de facturer plus simplement ces interventions :

- Répertorier les bâtiments, les lieux d'interventions et le parc associé.
- Catégoriser les lieux.
- Renseigner les coordonnées et les rôles des différents contacts.
- Remplir automatiquement l'adresse d'intervention et de facturation sur le bon d'intervention
- Faciliter la gestion et la planification de l'intervention en contactant immédiatement les bonnes personnes.
- Enregistrer facilement les demandes d'intervention même sans numéro de série.
- Obtenir un état d'impression détaillé du bâtiment sur lequel intervenir.
- Faciliter les interventions en fournissant des informations précises et complètes aux techniciens.
- Facturer le tiers correspondant à l'intervention : le syndic, la copropriété ou le propriétaire.

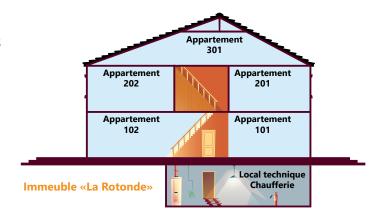


COMMENT ÇA SE PASSE?

1) CRÉATION DES BÂTIMENTS

Pour chaque bâtiment :

- Identifier le bâtiment : l'adresse, la photo, les codes d'accès, des commentaires...
- Renseigner les coordonnées des tiers principaux : syndic, copropriété et propriétaire.
- Créer les différents lieux : appartements, local technique, garage ...
 Indiquer les coordonnées du propriétaire et du locataire, si besoin.



■ Affecter un ou plusieurs équipements à un lieu (facultatif).

Exemple 1: la chaudière GTUC120C n°série ZF45631 en parc pour la copropriété Aubollard se trouve dans le local technique de l'immeuble «La Rotonde».

<u>Exemple 2</u>: la tête thermostatique à remplacer se situe dans l'appartement 104, 1er étage à droite.

Vous obtenez un état personnalisable avec les informations du Bâtiment que vous pouvez transmettre à vos techniciens pour les interventions.



2) CRÉATION D'INTERVENTIONS PRÉREMPLIES

Lorsqu'un tiers vous appelle, vous savez immédiatement où vous devez intervenir et qui facturer grâce aux liens avec le bâtiment : tiers, lieux, équipements...

Exemple: Vous assurez l'entretien de chaudières pour un syndic regroupant plusieurs immeubles. Un locataire vous appelle pour une intervention. Il vous indique qu'il n'a plus de chauffage dans son appartement.

Depuis l'extension SAV/Interventions, juste avec le nom du locataire, vous retrouvez facilement l'emplacement exact de la machine et son numéro de série. Il ne vous reste plus qu'à planifier l'intervention et informer d'un clic/appel le bon contact de votre futur passage.

Vos techniciens ont le sourire. Ils savent qu'ils sont attendus et qu'ils ne vont pas perdre de temps, car ils ont toutes les informations utiles pour une intervention réussie : identification de la machine, contacts, codes d'accès, commentaires...

Syndics, propriétaires, locataires

3) ENREGISTRER FACILEMENT VOS DEMANDES D'INTERVENTION

Si vous disposez du module Centre d'Actions ou CRM, la recherche des équipements ou des numéros de série est facilitée.

Exemple: Vous assurez la maintenance de climatiseurs dans un immeuble. Le Syndic vous appelle pour vous faire part d'un problème sur une unité de l'appartement 305, au 3° étage de l'immeuble «Les Chênes». La personne ne connaît pas le numéro de série et a besoin de savoir si l'opération sera sous garantie.



Depuis le Centre d'Actions, vous retrouvez facilement le numéro de série sur lequel intervenir grâce à un tableau avec filtres de recherche ou une vue de recherche arborescente. Vous savez immédiatement si l'équipement est sous garantie ou sous contrat (Nécessite l'extension Contrats de maintenance).

L'enregistrement des demandes client s'effectue facilement, rapidement et de manière complète. Le traitement sera donc d'autant plus efficace.

QUESTIONS

La liste des lieux disponibles est-elle figée ?

Non, vous pouvez créer et personnaliser vos catégories sans limites pour répondre parfaitement aux besoins de votre activité : garage, ascenseur, escalier, appartement, local technique, local professionnel, cantine, local électrique...

Je souhaite stocker d'autres informations normalisées sur mes contacts comme les horaires d'ouvertures pour les transmettre à mes techniciens. Puis-je les ajouter?

Oui, chaque tiers est géré comme un client. Vous pouvez donc utiliser tous les champs disponibles sur la fiche client (horaires d'ouvertures, contacts multiples ...) ou en créer d'autres à l'aide de fiches personnalisées. Tous ces champs peuvent être ajoutés à vos états d'impression pour fournir des documents totalement personnalisés à vos collaborateurs, par exemple : fiche du bâtiment, fiche d'intervention

